

La berce géante, berce du Caucase ou de Mantegazzi

Heracleum mantegazzianum

Originnaire de l'ouest du Caucase (Géorgie et Russie), la berce géante est une espèce exotique envahissante introduite délibérément par l'homme en 1938 (Belgique) pour l'ornement. Cette espèce bisannuelle à pluriannuelle, de hauteur comprise entre 1,5 et 4 m, se reproduit par graines (20000 graines par plant en moyenne). Elle peut former des populations très denses et a un impact sur la flore indigène mais est aussi préjudiciable pour la santé par la production d'une substance photosensibilisante pouvant occasionner des brûlures du 3^{ème} degré.

Gestion des invasives

Comment la reconnaître ...



Fleurs blanches disposées en ombelle



Ombelle principale (centrale) atteignant 20 à 50 cm de diamètre et constituée de 50 à 120 rayons



Feuilles alternes à divisions dentées

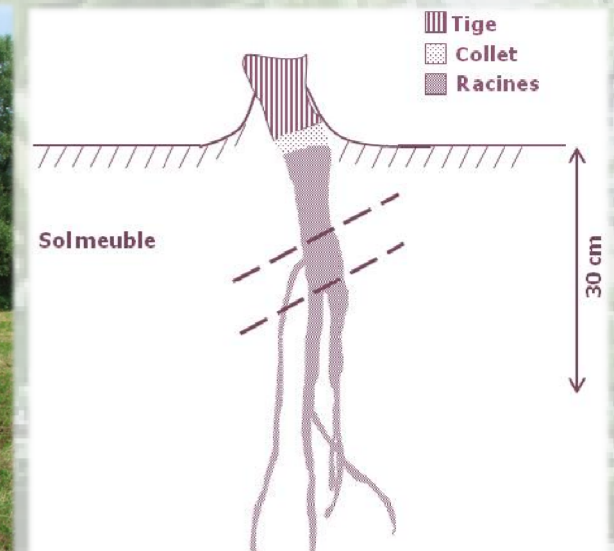


Tige florifère creuse, cannelée et de diamètre basal supérieur à 6 cm (si plant non fauché)



Morphologie des racines en fonction du type de sol (à g.: sol meuble; à d.: sol caillouteux)

Comment la gérer ...



Gérer la plante en fleurs avant la fructification (mi-juin à début juillet) **uniquement** par la coupe sous le collet préférentiellement à l'aide d'une rasette de bûcheron, d'une houë. Si possibilité, extirper l'entièreté de la plante.



La plante pouvant occasionner des brûlures allant jusqu'au 3^{ème} degré, gérer avec un équipement de protection complet (ici, utilisation d'une rasette de bûcheron)

Après coupe de l'individu, couper les ombelles à même le sol afin de limiter les projections de sève et de stopper la maturation des graines. Rassembler les ombelles en amas sur milieu ouvert et hors zone inondable. Retirer la terre autour des racines afin d'accélérer le séchage et d'éviter une seconde fructification. Brûler si nécessaire.

~~Ne pas planter, semer ni distribuer~~

~~Ne pas jeter les résidus de gestion sur milieu fermé ni dans le cours d'eau~~

~~Ne pas déplacer les terres contaminées~~

Remarque: ne pas confondre avec la grande berce, espèce indigène, présentant une ombelle principale de diamètre inférieur à 20 cm, de feuilles à divisions lobées et d'une tige florifère de diamètre inférieure à 6 cm (si plant non fauché).

Pour plus d'informations, consulter: <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/Doc-dispo.htm>

Et les plantules...



Premières feuilles à division lobée à légèrement dentée, à bord non-velu (berce indigène: premières feuilles à bord velu)